



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 41 - Janvier 2009 - 3,05 €

## Sommaire

Journal de la section  
de Lyon Inter pages 2-4

Les 10 ans de l'Institut  
pages 5-10

Le programme du CNR  
pages 11-16

Colloque sur la syndicalisme  
de 1966 à 1984  
pages 17-20

Bonne année  
de luttes historiques  
en 2009

Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-FAPT

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



## Le billet

### Dix ans et déjà demain

Le 23 novembre 1998, à la première assemblée générale de l'Institut d'Histoire Sociale CGT PTT, Serge Lottier, qui quelques semaines plus tard en sera élu Président, présente l'Institut qui « sera un lieu où l'histoire s'écrira en lien avec le mouvement social, car l'histoire n'est pas neutre, elle se redimensionne toujours dans le temps ».

Alain Gautheron, secrétaire général de la Fédération CGT des PTT justifie cette création : « C'est dans les périodes de doutes, de questionnement, de bouleversements, que nous éprouvons le plus le besoin de cultiver nos racines, de nous ressourcer, d'entretenir notre mémoire, notre identité, notre fonction ».

Premier engagement du Conseil d'Administration de l'Institut : la publication d'une revue, Le Relais, 4 fois par an. Le numéro 1 paraît en février 1999. En novembre 2008, est sorti le numéro 40. Pas un seul raté en 10 ans !

Si l'objectif de l'IMS est de chercher dans l'histoire ce qui peut être utile au présent, nous avons déjà envie, en feuilletant ces 40 numéros, de nous pencher sur l'histoire de notre Institut, tellement elle est riche... Mais nous avons encore le temps.

Pour l'instant, nos regards se tournent vers cette jeunesse qui vient de mettre en échec le Ministre Darcos et le Président de la République Sarkozy.

Comme elle avait mis en échec Villepin, en 2006. Souvenez vous de ces centaines

de milliers de manifestants en mars, et de la capitulation du Premier Ministre le 16 avril 2006. « Les conditions ne sont pas réunies pour que le CPE s'applique ».

Comme elle avait mis en échec le Ministre Devaquet, sous le gouvernement Chirac, premier gouvernement de cohabitation, en 1986 : refusant le développement de la sélection, le fin des diplômes nationaux, l'augmentation des frais d'inscription, des centaines de milliers de jeunes manifestaient notamment le 6 décembre 1986, poussant Devaquet à la démission et contraignant Chirac à retirer son projet.

Elle n'est pas belle, cette jeunesse, et porteuse d'espoir ! ?

Il se trouve bien ici et là quelques esprits chagrins ou aigris pour les vilipender, mais ils n'ont rien inventé.

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et prêtèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au-dessus d'eux, l'autorité de personne, alors c'est là en toute jeunesse et en toute beauté, le début de la tyrannie ».

Propos d'un moraliste contemporain ? Non. Platon, 4 siècles avant J-C !

Eh bien nous, cette jeunesse là, celle qui découvre la lutte avant même d'avoir « goûté » à la vie active, comme celle, exploitée, qui participera à la grève unitaire du 29 janvier, nous avons confiance en elles pour construire l'histoire de demain.

Pierre LHOMME

**Le colloque des téléphonistes de fin octobre 2008 a été l'occasion de travailler sur la propagande de la CGT dans Nous publions ci-après l'étude réalisée sur la section de Lyon Inter Elle illustre parfaitement la recherche permanente de l'efficacité à la lutte des syndiqués et l'ensemble du personnel, en même temps que la démarche démocratique pour y parvenir deux qualités essentielles pour une section syndicale.**

# Journal de la section de

*Dans la section syndicale de Lyon Inter l'action se mesurait au quotidien, il n'y avait pas de petites revendications, ni de petites luttes, toutes avaient leur importance. Les succès obtenus dépendaient de la préparation de ces actions multiples « Rien n'était laissé au hasard, tout était organisé » A cette fin un « Bulletin de la section » était édité. Elaboré collectivement, ce petit journal ronéotypé, de parution régulière et mensuelle, était attendu par les téléphonistes. Distribué à la porte du central, chacune le glissait dans sa poche pour l'étudier chez elle ou à la pause. La lecture de quelques exemplaires, parus entre 1967 et 1974 (même s'il manque de nombreux numéros) permet de vérifier le rôle de ce journal pour le rayonnement de la CGT et l'action .*

**Le Bulletin explique le contexte économique en France :**

En 1967 : les Ordonnances concernant la Sécurité Sociale et leurs conséquences néfastes pour le système de protection sociale, le chômage, la politique salariale qui ont amené le mécontentement des travailleurs et la grande lutte de mai 1968 .

Janvier 1969 : « Les mesures prises par le gouvernement vont frapper de nouveau les travailleurs : majoration de la TVA, hausses des prix, transports... essence etc. « les grosses sociétés seront elles frappées elles aussi ? Au contraire un nouveau cadeau leur est accordé : la suppression de la taxe sur les salaires... Le plan d'austérité se répercute sur le budget des PTT pour 1969 ! Pas de crédits pour le reclassement de nos catégories, pas de revalorisation des primes, effectifs en nombre insuffisants... » Pouvoir et patronat s'unissent pour reprendre les acquis de 1968 !

Février 1969 : "L'échelle mobile qu'est-ce que c'est ?" C'est le réajustement automatique des salaires en fonction du coût de la vie... Si cette revendication avait été défendue en commun lors des discussions de Grenelle, il est probable qu'elle aurait été obtenue ».

La politique fiscale (bulletin de 1970) « L'impôt frappe aujourd'hui deux fois plus de foyers qu'en 1968. Il se trouve que les contribuables nou-

vellement frappés sont de petits salariés et retraités... alors qu'un tiers des sociétés peuvent impunément se déclarer en déficit et ne payer que peu d'impôts ».

La CGT propose une journée nationale d'action sur le problème de la fiscalité dans le cadre des discussions budgétaires d'automne 1970.

**Le Bulletin explique les orientations prises dans la gestion des PTT, les conséquences pour le personnel et le service public**

Dans le cadre de la grève nationale des téléphonistes le 4 décembre 1969 : « Le progrès technique doit profiter au personnel. ce n'est pas ce que veut l'Administration, elle élabore des plans d'automatisation ne s'accompagnant d'aucun plan de reclassement du personnel... »

Janvier 1973. Sur le dos de qui se fait l'automatisation ? Au profit de qui ? « L'Inter se vide, l'Inter est en train de mourir... le personnel aurait pu connaître de meilleures conditions de travail, l'utilisateur aurait pu être mieux servi, mais l'administration s'est empressée de diminuer encore plus les effectifs.

Et en janvier 1974 : « Ne jamais perdre de vue que le Ministre et l'Administration donnent priorité aux sociétés privées FINEXTEL, CODETEL, alors que les crédits votés au budget des PTT sont toujours insuffisants... »

**Les revendications sont soumises au personnel et les formes d'actions mises en débat :**

« La grève des dimanches », dans le bulletin d'avril 1967 : « Les délégués à la conférence des téléphonistes du 16 avril 1967 ont enregistré les succès obtenus après 8 dimanches de grèves, cette forme d'action a permis d'obtenir des succès (double compensation des fêtes de Pâques, 1<sup>er</sup> mai et Pentecôte). Les téléphonistes préparent de nouvelles actions ».

Bulletin de décembre 1969.

La grève nationale du 4 décembre 1969 concerne toutes les téléphonistes. Le bulletin de décembre 1969 est consacré à des réponses aux questions posées par le personnel sur l'opportunité de cette grève :

L'automatisation est-elle inévitable ?

« Incontestablement, l'automatisation est inévitable ! Nous ne pouvons aller contre. Ce n'est pas l'objectif de notre grève, nous ne faisons pas grève contre mais pour quelque chose... »

« L'automatisation devrait se traduire par une amélioration de nos conditions de travail, de la qualité du service rendu aux usagers... »

Réclamer 35 heures n'est-ce pas trop demander ?

Une grève de 24 heures ne servira à rien, il faut faire plus !

« Cette journée nationale permettra de montrer notre mécontentement, notre union, notre désir de faire avancer

## Le relais

11<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 3,05 €

Directeur de la publication: Bernard Bouche  
Redaction administration: 263, rue de Paris,  
case 545 - 93515 Montreuil Cedex

1<sup>er</sup> trimestre 2009



Dépôt légal à parution  
CPAD N° 0902 G81018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

grands services féminins.

r gagner

# Lyon Inter

les solutions... ce n'est qu'une étape... C'est notre avenir aussi qui est en jeu, c'est notre avenir que nous défendons le 4 décembre».

Actions pour la suppression des 22 heures pour le personnel féminin.

«...Pourtant il se trouve encore des défenseurs du travail de nuit des femmes, tel ce député UNR qui, déposant un projet de loi en ce sens, expliquait que cela leur permettrait de garder leurs enfants le jour. C'est tellement plus facile que de créer des crèches, des garderies, toutes les œuvres sociales qui permettraient aux femmes de travailler sans contraintes».

**La recherche permanente de l'unité est mise en avant comme solution pour faire avancer les revendications :**

Mise en garde contre la recherche de solutions individuelles : « La CGT avait raison quand elle écrivait : devant l'ampleur de ce problème, les solutions individuelles sont la porte ouverte à toutes les injustices, seules les solutions collectives sont valables ». (Bulletin février 1970).

Les difficultés de l'unité ne sont cependant pas passées sous silence, au niveau national, ainsi pour la défense des 1 000 F par mois, la garantie et la progression du pouvoir d'achat et l'avancement de l'âge de la retraite.

Dans le numéro de juillet 72 : « 7 juin... 23 juin... La CGT avait-elle raison ? » Oui la CGT est de toutes ses forces pour l'unité d'action car nous sommes conscients que seule l'union des travailleurs est susceptible de briser les résistances du patronat.

Aussi, elle n'a pu que regretter l'absence des autres centrales syndicales de la journée du 7 juin... La situation exigeait que, même seule, la CGT prenne ses responsabilités... Le retentissement de cette action a été si considérable dans l'opinion, qu'au soir du 7 juin il a permis de renouer les contacts avec la C.F.D.T.».

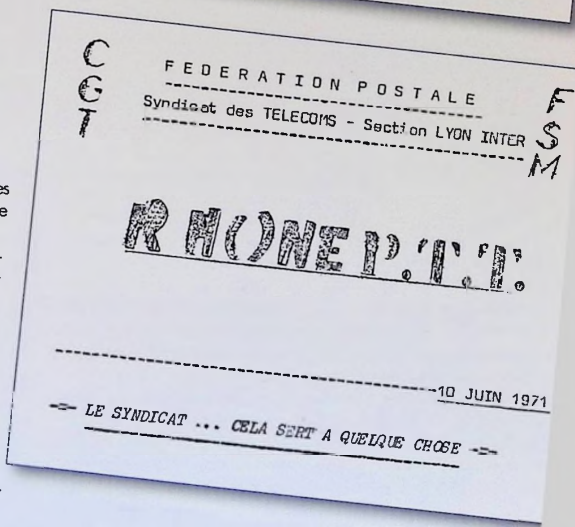
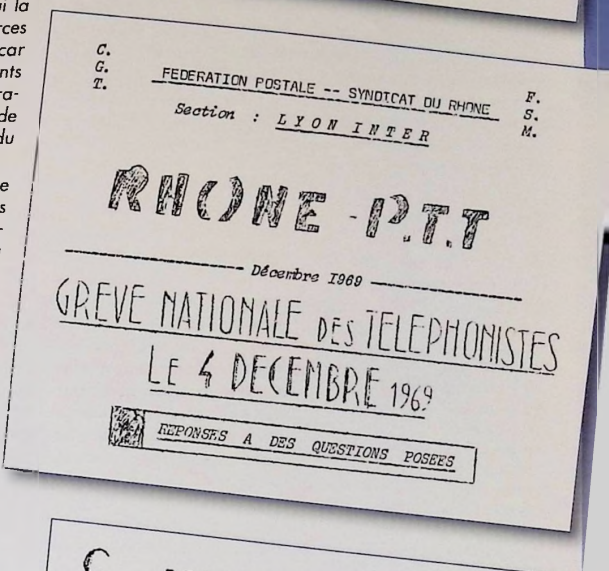
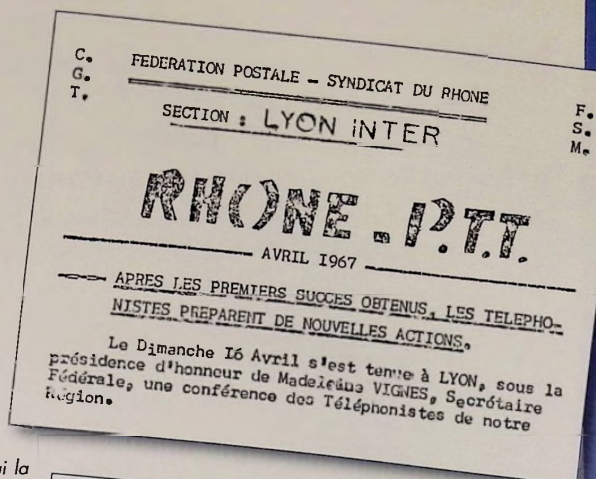
**...Le Bulletin rend compte de l'activité quotidienne de la section syndicale pour la défense des revendications locales de l'INTER :**

Application des 36 heures «où en sommes nous» (titre du bulletin après mai 68).

La double compensation des dimanches et fériés.

Les écoutes :

«Plusieurs fois, notre section syndicale est intervenue pour protester contre la façon dont est interprété à Lyon Inter le BO sur la réglementation des écoutes»...



**Le colloque des téléphonistes de fin octobre 2008 a été l'occasion de travailler sur la propagande de la CGT dans Nous publions ci-après l'étude réalisée sur la section de Lyon Inter Elle illustre parfaitement la recherche permanente de l'efficacité à la lutte des syndiqués et l'ensemble du personnel, en même temps que la démarche démocratique pour y parvenir deux qualités essentielles pour une section syndicale.**

# Journal de la section de

*Dans la section syndicale de Lyon Inter l'action se mesurait au quotidien, il n'y avait pas de petites revendications, ni de petites luttes, toutes avaient leur importance. Les succès obtenus dépendaient de la préparation de ces actions multiples « Rien n'était laissé au hasard, tout était organisé » A cette fin un « Bulletin de la section » était édité. Elaboré collectivement, ce petit journal ronéotypé, de parution régulière et mensuelle, était attendu par les téléphonistes. Distribué à la porte du central, chacune le glissait dans sa poche pour l'étudier chez elle ou à la pause. La lecture de quelques exemplaires, parus entre 1967 et 1974 (même s'il manque de nombreux numéros) permet de vérifier le rôle de ce journal pour le rayonnement de la CGT et l'action .*

## **Le Bulletin explique le contexte économique en France :**

En 1967 : les Ordonnances concernant la Sécurité Sociale et leurs conséquences néfastes pour le système de protection sociale, le chômage, la politique salariale qui ont amené le mécontentement des travailleurs et la grande lutte de mai 1968 .

Janvier 1969 : « Les mesures prises par le gouvernement vont frapper de nouveau les travailleurs : majoration de la TVA, hausses des prix, transports... essence etc. « les grosses sociétés seront-elles frappées elles aussi ? Au contraire un nouveau cadeau leur est accordé : la suppression de la taxe sur les salaires... Le plan d'austérité se répercute sur le budget des PTT pour 1969 ! Pas de crédits pour le reclassement de nos catégories, pas de revalorisation des primes, effectifs en nombre insuffisants... » Pouvoir et patronat s'unissent pour reprendre les acquis de 1968 !

Février 1969 : "L'échelle mobile qu'est-ce que c'est ?" C'est le réajustement automatique des salaires en fonction du coût de la vie... Si cette revendication avait été défendue en commun lors des discussions de Grenelle, il est probable qu'elle aurait été obtenue ».

La politique fiscale (bulletin de 1970) « L'impôt frappe aujourd'hui deux fois plus des foyers qu'en 1968. Il se trouve que les contribuables nou-

vellement frappés sont de petits salariés et retraités... alors qu'un tiers des sociétés peuvent impunément se déclarer en déficit et ne payer que peu d'impôts ».

La CGT propose une journée nationale d'action sur le problème de la fiscalité dans le cadre des discussions budgétaires d'automne 1970.

## **Le Bulletin explique les orientations prises dans la gestion des PTT, les conséquences pour le personnel et le service public**

Dans le cadre de la grève nationale des téléphonistes le 4 décembre 1969 : « Le progrès technique doit profiter au personnel. ce n'est pas ce que veut l'Administration, elle élabore des plans d'automatisation ne s'accompagnant d'aucun plan de reclassement du personnel... »

Janvier 1973. Sur le dos de qui se fait l'automatisation ? Au profit de qui ? « L'Inter se vide, l'Inter est en train de mourir... le personnel aurait pu connaître de meilleures conditions de travail, l'usager aurait pu être mieux servi, mais l'administration s'est empressée de diminuer encore plus les effectifs.

Et en janvier 1974 : « Ne jamais perdre de vue que le Ministre et l'Administration donnent priorité aux sociétés privées FINEXTEL, CODETEL, alors que les crédits votés au budget des PTT sont toujours insuffisants... »

## **Les revendications sont soumises au personnel et les formes d'actions mises en débat :**

« La grève des dimanches », dans le bulletin d'avril 1967: « Les délégués à la conférence des téléphonistes du 16 avril 1967 ont enregistré les succès obtenus après 8 dimanches de grèves, cette forme d'action a permis d'obtenir des succès (double compensation des fêtes de Pâques, 1<sup>er</sup> mai et Pentecôte). Les téléphonistes préparent de nouvelles actions ».

### Bulletin de décembre 1969.

La grève nationale du 4 décembre 1969 concerne toutes les téléphonistes. Le bulletin de décembre 1969 est consacré à des réponses aux questions posées par le personnel sur l'opportunité de cette grève :

L'automatisation est-elle inévitable ?

« Incontestablement, l'automatisation est inévitable ! Nous ne pouvons aller contre. Ce n'est pas l'objectif de notre grève, nous ne faisons pas grève contre mais pour quelque chose... »

...L'automatisation devrait se traduire par une amélioration de nos conditions de travail, de la qualité du service rendu aux usagers... »

Réclamer 35 heures n'est-ce pas trop demander ?

Une grève de 24 heures ne servira à rien, il faut faire plus !

« Cette journée nationale permettra de montrer notre mécontentement, notre union, notre désir de faire avancer

## **Le relais**

11<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 3,05 €

Directeur de la publication: Bernard Bouche  
Rédaction administration : 263, rue de Paris,  
case 545 - 93515 Montreuil Cedex

1<sup>er</sup> trimestre 2009

Dépôt légal à parution  
CPAD N° 0902 GR1018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens



grands services féminins.

pour gagner

# Lyon Inter

les solutions... ce n'est qu'une étape... C'est notre avenir aussi qui est en jeu, c'est notre avenir que nous défendons le 4 décembre».

Actions pour la suppression des 22 heures pour le personnel féminin.

«...Pourtant il se trouve encore des défenseurs du travail de nuit des femmes, tel ce député UNR qui, déposant un projet de loi en ce sens, expliquait que cela leur permettrait de garder leurs enfants le jour. C'est tellement plus facile que de créer des crèches, des garderies, toutes les œuvres sociales qui permettraient aux femmes de travailler sans contraintes».

**La recherche permanente de l'unité est mise en avant comme solution pour faire avancer les revendications :**

Mise en garde contre la recherche de solutions individuelles : « La CGT avait raison quand elle écrivait : devant l'ampleur de ce problème, les solutions individuelles sont la porte ouverte à toutes les injustices, seules les solutions collectives sont valables ». (Bulletin février 1970).

Les difficultés de l'unité ne sont cependant pas passées sous silence, au niveau national, ainsi pour la défense des 1 000 F par mois, la garantie et la progression du pouvoir d'achat et l'avancement de l'âge de la retraite.

Dans le numéro de juillet 72 : « 7 juin... 23 juin... La CGT avait-elle raison ? » Oui la CGT est de toutes ses forces pour l'unité d'action car nous sommes conscients que seule l'union des travailleurs est susceptible de briser les résistances du patronat.

Aussi, elle n'a pu que regretter l'absence des autres centrales syndicales de la journée du 7 juin... La situation exigeait que, même seule, la CGT prenne ses responsabilités... Le retentissement de cette action a été si considérable dans l'opinion, qu'au soir du 7 juin il a permis de renouer les contacts avec la C.F.D.T.».

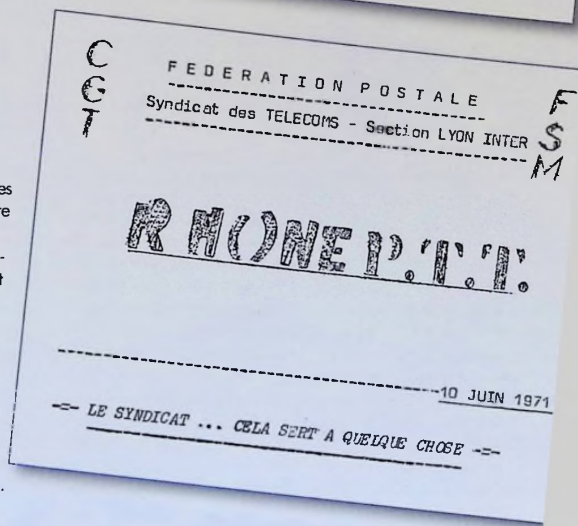
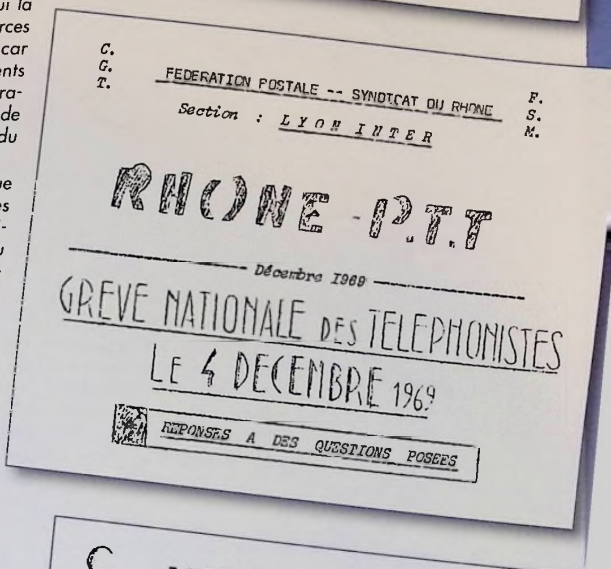
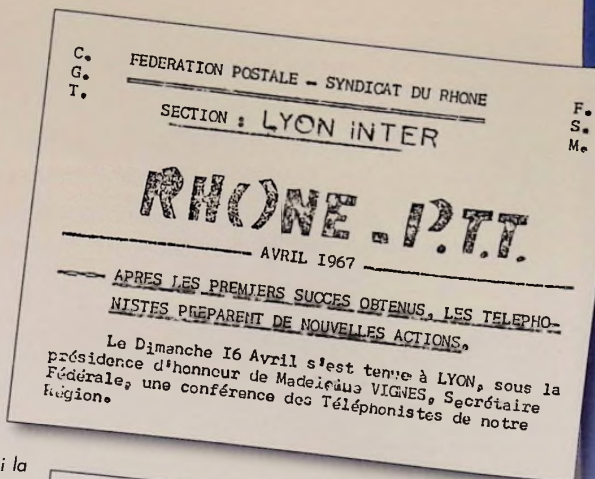
**...Le Bulletin rend compte de l'activité quotidienne de la section syndicale pour la défense des revendications locales de l'INTER :**

Application des 36 heures « où en sommes nous » (titre du bulletin après mai 68).

La double compensation des dimanches et fériés.

Les écoutes :

« Plusieurs fois, notre section syndicale est intervenue pour protester contre la façon dont est interprété à Lyon Inter le BO sur la réglementation des écoutes »...



Nous demandons à toutes celles qui constatent une irrégularité dans l'application du BO de nous le signaler... Nous avons commencé la constitution d'un dossier «écoutes» qui sera communiqué à notre fédération».

La reconnaissance d'un accident au cours d'un aller-retour comme accident de trajet.

Les droits des femmes (mars 1974) : « La CGT a édité une lettre pétition pour obtenir la prise en compte dans la carrière de la disponibilité pour élever un enfant au même titre que le service militaire. Celles qui prennent cette disponibilité sont souvent réintégrées en qualité d'auxiliaires durant plusieurs années... Et la disponibilité est-ce vraiment un choix quand on connaît l'insuffisance des crèches, jardins d'enfants, garderies... ».

Les jeunes ne sont pas oubliés dans le numéro de juillet 1972 : « 17 mai 72... 27 mai 1972 : deux grandes dates événements dans l'histoire de la CGT des milliers de jeunes se sont exprimés (à l'Inter cahier de revendications et délégations) » Les jeunes de l'Inter étaient particulièrement visés par les écoutes.

### Le Bulletin rend compte de l'activité des militants et élus :

Compte rendu des audiences effectuées et interpellation du personnel sur les suites à donner :

« À propos des surcompensations par exemple pendant la période des congés (juin 1973) : « Il s'avère qu'il y a 2 points positifs et négatifs... Il nous faut donc faire le bilan, trouver de nouvelles façons d'améliorer le système des rendus ou en trouver d'autres. Nous vous appelons à y réfléchir, à faire-part de vos suggestions aux militant(e)s de façon à déterminer ensemble les solutions les plus acceptables pour tous ».

Aux CAP, dans un article intitulé « Savoir Choisir », Eliane Petitpas (Haon) écrit en mars 74 : « Choisir l'organisation syndicale qui, avec le sens des responsabilités, conduit les luttes professionnelles ou interprofessionnelles. Choisir l'organisation syndicale sérieuse, réaliste dans son activité de tous les jours. Choisir les militants pour vous défendre ».

L'illustration de son propos est effectuée par la description de son rôle comme élue CAP : « A chaque commission d'avancement, je prenais contact avec tous ceux ou celles qui étaient déclassé(e)s par rapport à leur ancienneté, pour leur faire établir une réclamation, pour connaître parfaitement leur situation de façon à les défendre efficacement... Ce n'était pas toujours facile, il fallait argumenter, s'accrocher pour aboutir à rétablir une injustice »...

Au sein du CA du restaurant Administratif (numéro de janvier 74) :

« La CGT essaye de satisfaire au maximum les adhérents en tenant compte des revendications du personnel hôtelier... en gérant un restaurant nous défendons l'intérêt des adhérents qui nous ont élus et nous ont fait confiance... c'est pourquoi ayant obtenu une revendication posée depuis très longtemps par la CGT : la ristourne (1,20 frs) aux 2 repas, nous demandons la prise en charge par l'administration des 30 % du prix du repas ».

### Le bulletin salue les succès obtenus :

Juin 67 : « Les délégués à la Conférence des téléphonistes ont enregistré le succès obtenu après 8 dimanches de grève... » Double compensation des fêtes de Pâques, double compensation du 1<sup>er</sup> mai, des dimanches et lundi de Pentecôte »

Dans le numéro de Juin 68, c'est le bilan d'une victoire qui est analysé... « Le plus important, pour nous téléphonistes,

est le bilan obtenu dans le domaine de la réduction du temps de travail... »

Juin 71 : « Le syndicat... cela sert à quelque chose... nous avons obtenu que les auxiliaires n'aient plus à signer leur contrat tous les trois mois... Obtenir une promesse est une chose, la faire appliquer en est une autre... nous nous en sommes mêlés et après discussions les auxiliaires employés depuis un an, signent leur contrat pour une durée indéterminée... ».

Et dans un tract de janvier 79 : L'ACTION PAYANTE « Après une période intense d'activité... motions, pétitions, et la grève du 4 décembre (grève à 98 %)... il est bon d'analyser les résultats obtenus : Il n'y aura pas de mutations d'office aux renseignements ; Des effectifs supplémentaires ont été gagnés dans les deux centres... »

### Aussi, le bulletin interpelle-t-il les téléphonistes (1974)

#### NON-SYNDIQUES la CGT S'ADRESSE À VOUS :

« À l'Inter vous voyez quotidiennement les militants et militantes de la CGT se préoccuper des revendications, aussi bien des cas particuliers que des revendications communes à tous les postiers... Ils vous donnent des informations, le compte rendu des délégations effectuées auprès du chef de centre, des directeurs.

Ils organisent l'action collective pour les traitements, la titularisation des auxiliaires, la justice fiscale etc. s'ils peuvent faire tout ça et obtenir des résultats, c'est sans doute grâce à leur dévouement mais surtout par la force que leur donne le nombre de ses adhérents et donc l'influence de l'organisation qu'ils représentent, l'organisation la plus représentative.

Mais nous aurions tort de penser pour autant, que tout soit gagné !

Bien au contraire la bataille n'a jamais été aussi dure et c'est la raison pour laquelle chaque adhésion à la CGT est un pas supplémentaire vers la victoire... »

Cet appel au renforcement de la CGT est sans doute la meilleure illustration de la richesse de l'activité de la section CGT de l'INTER, une section hautement responsable dont le souci permanent a été :

#### INFORMER, EXPLIQUER pour CONVAINCRE

#### PROPOSER les REVENDICATIONS et ACTIONS

#### NEGOCIER, CONTESTER et RECOMMENCER

Ce sont, ici, brièvement résumées les traces d'une Histoire de Démocratie à la section syndicale de LYON INTER.

Yveline JACQUET



Lors du mini-colloque sur les téléphonistes à Lyon

# 1998 - 2008 :

## les 10 ans de l'IHS-CGT-FAPT ont été fêtés

*Le Conseil National de la FAPT, le Conseil d'Administration de l'IHS, des amis et invités se sont retrouvés pour célébrer l'évènement, le 16 décembre au siège de la CGT à Montreuil.*

*Plusieurs camarades et amis s'étaient excusés, dont Maryse Dumas, Louis Viannet et Albert Le Guern, mais aussi François Duteil, René Mouriaux, Jean Magniadas, Alain Lepers, Robert Gilles, Gilbert Stoquert...*

*Étaient présents : Elyane Bressol, Joël Hedde et Jean Claude Gay de l'Institut d'histoire confédéral, Harry Franz de la FNARH, Joël Biard de l'Institut d'histoire d'Ile-de-france, Alain Gautheron, Michel Delugin et Charles Sancet de Libération PTT, Madeleine Quéré, René Boyer...*

*Après les discours de Serge Lottier et Colette Duynslaeger et avant le buffet, l'apéritif a permis aux uns et aux autres de se retrouver et d'échanger impressions et souvenirs, pour d'autres de refaire le monde et pour tous d'écrire une nouvelle page d'histoire, il va de soi !*



B.B.



# Le discours de Serge Lottier, président de l'IHS



Chers amis, chers camarades, chère Colette,

Pour caractériser la période actuelle, depuis quelques mois nous retrouvons souvent l'adjectif « historique » dans la presse fédérale et dans certaines interventions. Si nous comprenons bien, vous faites référence à l'histoire des luttes syndicales pour mener votre combat difficile contre la privatisation de la Poste !

C'est pour le collectif de l'institut, la reconnaissance de l'utilité de son travail. Nous sommes donc complémentaires ! Une bonne raison pour fêter ce 10<sup>e</sup> anniversaire en commun. D'ailleurs tu nous as dit : « C'est la fédération qui fête le 10<sup>e</sup> anniversaire de son institut ! ». Nous sommes donc partie intégrante de la fédération. Et c'est très bien ainsi. C'est comme cela que nous vivons nos rapports avec la fédération.

Notre autonomie sert seulement à éviter au passé de se mêler du présent, à gérer notre association et à s'ouvrir vers d'autres organismes de recherches historiques. S'il en était autrement, ce serait à l'opposé de la conception que nous avons du rôle de l'histoire sociale dans l'activité syndicale. Faire réfléchir sur le présent, oui, mais ne pas s'en mêler !

Il y a 10 ans, à un jour près, Alain Gautheron, lors de l'inauguration de l'institut disait « L'histoire retiendra que c'est l'équipe fédérale élue en mai 1998 qui a décidé de sa création ». Nous nous sommes lancés à quelques uns dans l'aventure, tout était à construire, rien n'était écrit d'avance, si ce n'est... la confiance du secrétaire général et du bureau fédéral.

Dans la continuité de cette démarche, l'histoire retiendra que c'est l'équipe élue en 2004 et toi Colette, qui ont incité au débat dans les structures de la fédération, au bureau fédéral, à la CE fédérale, au conseil national, et vous avez permis d'ouvrir un chantier afin que ce débat ait lieu dans les régions et les départements.

Si nous en sommes arrivés là, c'est aussi grâce à nos anciens, en premier lieu les secrétaires généraux qui n'ont jamais négligé notre histoire et toujours cherché à la faire partager. Nous pensons bien sûr à Georges Frischmann, notre pionnier, mais aussi, par exemple, à Louis Viannet, fier d'apprendre au camarade qui l'accompagnait lors d'un déplacement dans la région de Dijon, que le premier syndicat des PTT adhérent à la CGT en 1899 était le syndicat des ouvriers des lignes !

Dix ans donc, déjà 10 ans !, que nous travaillons sur notre histoire.

Nous ne ferons pas le bilan car tout continue et vous êtes tous et toutes à même de juger du travail accompli !

Nous voudrions simplement rappeler quelques règles de conduite que nous nous sommes fixées et que nous entendons continuer à appliquer.

D'abord nous nous inscrivons dans la démarche et les travaux de l'institut confédéral. Dès le début, le secrétaire de l'époque, Joël Hedde, nous a beaucoup aidé à nous installer dans le paysage historique de la CGT. Des amis tels que Jean Magniadas et René Mouriaux nous sont toujours de bon conseil et aujourd'hui Elyane Bressol est toujours disponible quand nous avons besoin d'elle !

Nous travaillons avec des universitaires, insuffisamment sans doute, mais les débats sont toujours fructueux et exigent de notre part de sérieuses connaissances sur le sujet traité.

Nous avons des relations avec les organismes de la Poste et des Télécom qui travaillent sur l'histoire, des relations amicales et de travail avec la FNARH dont nous saluons le président ici présent.

Des étudiants viennent nombreux consulter nos archives. Elles sont renommées dans la profession et sous la bonne garde de notre archiviste. Ces étudiants produisent des études enrichissantes.

Notre institut est reconnu d'utilité publique, ouvert aux échanges, aux débats. C'est sans doute pour cela que la Poste et France Télécom nous refusent toute subvention. Certains syndicats du comité d'entreprise de France Télécom ayant la même attitude, elle conduit au même refus.



Nous avons donc pour vivre la seule aide fédérale, nos adhérents et le produit de la vente de nos livres et de nos brochures... Et la vigilance de notre trésorière.

Notre rôle, vous le savez, c'est de travailler sur notre histoire en historiens militants et militantes de la CGT. Nous cherchons à la faire connaître à partir de nos recherches, de nos connaissances, à la valoriser sans la dénaturer.

L'un des plus grands historiens vivant Eric Hobsbawm nous dit qu'en histoire :

« La réalité est toujours décrite à travers le point de vue d'une époque ».

Lors de la conférence nationale des retraités, Christian Klowskowsky a donné tout son sens à notre travail quand il dit : « Avec son histoire, faire grandir la CGT d'aujourd'hui ».

Cette histoire, nous l'écrivons avec les archives, bien sûr. Sans travail minutieux, sur les archives il n'y a pas d'historien ! donc pas d'histoire. Les sauvegarder doit-être un souci permanent. Nous écrivons aussi l'histoire avec les acteurs encore vivants, car il est bien, pour connaître les événements, de connaître les femmes et les hommes qui les ont construits, de savoir comment ils les ont vécus, comment ils les ont appréciés sur le moment de l'action, quelles analyses ils en tirent avec le recul du temps où tout s'efface et se reconstruit. Recherches et témoignages se complètent.

Il faut aller jusqu'à se rappeler des choses dont il faut parler pour ne pas les reproduire aujourd'hui, mais pour faire réfléchir sur ce qui a pu être des erreurs et ne pas les reproduire.

« La vague porte l'écume » dit le poète et c'est justement dans cette unité indissociable que l'on trouvera des réponses au rôle que l'histoire peut jouer dans le présent.

L'histoire sociale n'est pas un long fleuve tranquille. C'est une école de la ténacité, elle aide, par les contradictions qu'elle soulève, à combattre le fatalisme et construire l'espoir sans quoi il n'y aurait pas d'avenir.

Comme vous le constatez, notre but n'est pas de faire de l'histoire pour notre plaisir, bien que notre ami Victor Hugo pense qu'« elle est aussi promenade où nous nous laissons guider par le plaisir de la découverte ». Nous pouvons vous affirmer qu'il a raison. Plus nous découvrons, plus nous nous interrogeons et plus nous voulons savoir. L'histoire, la vraie, la scientifique, disent les historiens, n'accepte aucun dogme, ne connaît pas de tabou. L'histoire est un remue-ménage perpétuel, un plaisir stimulant pour la pensée... et l'action !

Et maintenant, comment voyons-nous l'avenir ?

Au congrès fédéral de Grenoble, nous avons eu l'occasion de souligner à la fois, le vieillissement de l'animateur de l'IHS, le rajeunissement

du conseil d'administration et la représentation de 10 régions, ce qui est de bonne augure pour notre enracinement national. Pour vous montrer le chemin parcouru, une anecdote : le seul membre du conseil national qui s'était abstenu lors de la création de l'institut est aujourd'hui membre du conseil d'administration !!

Depuis le congrès, les jeunes historiens et historiennes en herbe se sont lancés dans l'aventure avec enthousiasme. Au total nous sommes maintenant une cinquantaine à travailler sur l'histoire sociale de la fédération et nos camarades femmes sont de plus en plus nombreuses.

Nous ferons d'ailleurs remarquer que les deux premiers livres publiés par l'institut ont été écrits fiers !

Nous allons continuer à répondre, lorsque cela est possible, aux sollicitations de la fédération sur tel ou tel sujet, sans poser au passé les questions que voudrait nous dicter l'actualité. Nous continuerons à travailler avec l'institut confédéral, et nous chercherons, comme le préconisent les principes de coopérations à travailler avec les autres instituts sur des sujets transversaux qui peuvent concerner notre histoire.

Enfin, concernant nos propres travaux, sans entrer dans les détails, notre ami Raphael Guibert termine une « histoire des ouvriers d'état » et nous nous sommes lancés à une vingtaine de camarades et des conseillers éclairés dans l'écriture d'une histoire de la fédération de 1945, date à laquelle s'arrête l'histoire de Georges, à 1981. Objectif : sa publication au prochain congrès fédéral en 2011. Un souhait : que ce livre permette de publier 40 ans après un texte sur l'actualité, comme celui de Georges nous a permis de publier la brochure sur la crise de 1929 et ses conséquences dans les PTT.

Bien sûr, nos travaux pour être utiles doivent être portés à la connaissance des militants et des syndiqués. Peut-être est-ce l'effet du 10<sup>e</sup> anniversaire, ou plutôt sa parution régulière depuis 10 ans et le bon air que respire son directeur en Corrèze, nous n'avons jamais fait autant d'abonnements à notre revue « le Relais », et, d'adhésions en un an : 75. Et nous n'avons jamais été aussi nombreux 536 lecteurs payants et adhérents.

Ceci dit, il nous reste à conquérir quelques régions, quelques départements, des centaines de militants et des milliers de syndiqués. Nous sommes conscients que beaucoup dépend de nous mais nous ne serons pas de trop, fédération et institut, pour les décider à s'intéresser à leur histoire, sachant que nous avons tous à y gagner !

Un personnage de théâtre peut nous y aider « les grands anniversaires préparent les grands événements » dit-il.

Parions que celui que nous fêtons aujourd'hui sera de ceux là !

# Intervention de Colette Duynslaeger, Secrétaire générale de la Fapt-CGT

Cher(e)s camarades, Cher(e)s ami(e)s, cher Serge,

C'est le 22 octobre que j'ai annoncé la volonté de la Fédération de fêter, comme il se doit, le 10<sup>e</sup> anniversaire de notre Institut d'Histoire Sociale.

La vie faisant bien les choses, enfin si je puis le dire ainsi, ce 10<sup>e</sup> anniversaire tombe, jour pour jour, à la veille de la tenue de son 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration. C'était le 17 décembre 1998.

Les plus anciens s'en souviennent peut-être... C'était aussi à l'occasion d'un Conseil national, sous l'impulsion et la détermination de mon prédécesseur Alain Gautheron, que la décision a été prise ; je voudrais le citer « vous me permettrez de féliciter les camarades du BF qui ont repris et développé cette proposition et les camarades du CN qui l'ont confirmée. Dans cette phase d'affrontement que nous venons de décrire (pour notre part, c'est aussi les travaux de notre Conseil National), prendre le temps de mettre sur pied un Institut d'Histoire c'est la preuve que la CGT PTT (et non je paierais pas un euro) est fière de ses racines, qu'elle veut cultiver ».

Tout était dit. Oui, notre Fédération accorde beaucoup d'importance au développement de notre Institut.

Serge l'a dit, en prenant les rênes de la Fédération en 2004, je n'ai fait que confirmer et tenter d'amplifier la volonté de celui qui vous avait demandé de me les confier.



C'est tout le sens des débats que nous avons organisés et que Serge a abordé dans sa présentation. Oui, ils se sont tenus à tous les niveaux de la Fédération, l'histoire retiendra sans doute celui du Conseil National d'octobre 2006 à Bussang (je le précise pour les membres du CN nous en avons beaucoup aujourd'hui), sous le thème « Comment l'histoire peut-elle éclairer le présent ».

Il ne s'agit pas de développer que l'histoire se répète inlassablement et qu'il suffit de la connaître pour faire face aux choix que veulent nous imposer nos adversaires de classe.

Ce que nous vivons dans cette période de crise nous montre bien que rien n'est si simple. Le capitalisme adapte ses armes, il s'agit pour nous d'affiner les nôtres. J'avais d'ailleurs invité à cette occasion notre IHS à travailler sur ce qui avait amené notre Fédération à faire le choix de s'organiser en syndicats départementaux.

C'est ce que nous avons concrétisé cette année à l'occasion de ce que nous appelons les journées d'été avec les secrétaires généraux de nos Syndicats. Nous savions avec nos décisions et orientations des 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> congrès, qui se complètent pour être véritablement une et une seule Fédération des activités postales et de télécommunications pour le droit à la communication, que nous avons besoin de prendre en compte les bouleversements intervenus dans le salariat de notre secteur et, de plus et mieux, travailler notre organisation sur le lieu du travail.

C'est tout ce à quoi nous nous attelons dans ce Conseil National.

Vous vous demandez sans doute pourquoi, je vous ai dit que c'était le 22 octobre que s'est prise cette décision ?

Tout simplement parce que c'était à l'occasion d'un nouveau colloque organisé à Marseille par l'Institut d'Histoire sur les téléphonistes. En lisant les travaux, et je pense, plus particulièrement, à la table ronde animée par notre camarade Elyane Bressol, avec la participation de Maryse Dumas, Secrétaire confédérale et d'un sociologue Yves Clot... Mais aussi des camarades anciens et nouveaux de notre Fédération, vous pourrez voir les convergences qui existent avec ce que nous appelons maintenant les télé opérateurs, télé conseillers.

Ce n'est pas un métier nouveau, ça fait partie d'un métier en évolution, en évolution sur les conditions de travail mais aussi sur le contenu du travail.

Ils et elles ne travaillent plus seulement à la Poste et à France Télécom, ils et elles travaillent à Webhelp, Armatis, Téléperformance, Transcom, Bouygues, SFR, Banque Postale, et j'en passe... Tout ce qu'on connaît aujourd'hui, en termes de centres d'appels.

Mais, car il y a un mais, ce qui leur est commun, c'est cette volonté exacerbée de faire pression plus encore sur la masse salariale dans le seul but, pour aller vite, de plus de profits. C'est en ce sens que la CGT travaille à leur rassemblement partant du vieil adage « Tous ensemble on est plus fort, pour gagner ».

A cette occasion, je disais que ce dernier colloque, comme ceux qui l'ont précédé ou encore toutes les journées d'étude organisées ensemble, nous aident à mieux appréhender le présent.

J'insistais pour que d'autres soient organisés. Je pense notamment aux grandes catégories qui ont fait l'histoire de notre Fédération. Serge citait Louis Viannet à l'occasion de celui sur les techniciens que le premier syndicat adhérent à la CGT était celui des lignes, bien évidemment cette catégorie fait partie de celles à qui je pensais mais, je pensais aussi aux facteurs, dont le métier est au centre des volontés de la privatisation de La Poste.

Puisque je parle de ce dossier, oui Serge, nous utilisons beaucoup le qualificatif « d'historique ». Il s'appuie, non pas sur l'annonce du projet de privatisation, cela va sans dire, sinon nous aurions déjà oublié toutes les tentatives engagées de longue date, mais il s'appuie sur la diversité, la multitude, l'ampleur, le rassemblement très large, l'unité des organisations syndicales, des forces et des actions pour s'y opposer.

C'est le sens de notre engagement sur l'histoire mais l'histoire sociale car personne ne le fera à notre place. Et comme je le disais à la Conférence de l'UFR, il reviendra à l'IHS de la Fédération de travailler en temps voulu, sur la vérification de cette appréciation, dans des dizaines d'années.

Alors oui, notre institut a de l'avenir et nous l'assurons avec celles et ceux d'aujourd'hui et celles et ceux de demain. Dans tous les cas, ils bénéficieront au moins des archives de la Fédération, car après avoir procédé à l'embauche d'un archiviste, la Fédération vient d'acheter, ici dans le complexe, un local de 200 m<sup>2</sup>, pour y classer toutes celles qui sont en notre possession et aussi toutes celles que les syndicats auront à cœur, après ton appel Serge, de préserver.

Un dernier mot, l'année prochaine toute proche, nous fêterons le 90<sup>e</sup> anniversaire de notre Fédération. En 2009, c'est également le 49<sup>e</sup> congrès de la CGT, qui va travailler à l'évolution de ses outils pour être plus et mieux efficaces encore pour les salariés. Gageons que notre Fédération des activités postales et de télécommunications y prendra et y aura toute sa place.

Merci à toutes et tous, à chacune et chacun... Et le combat continue !





## **Le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 décembre 2008 à Montreuil, avec 21 participants.**



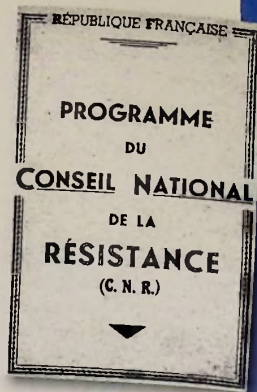
Afin que cette réunion reste bien gravée dans l'histoire de notre association, une photo de famille s'imposait.

Le CA a validé le plan de travail des années à venir, celui-ci sera présenté lors de l'Assemblée Générale du mardi 3 février 2009.

Le CA demande aux adhérents de l'IHS de régler dès maintenant leurs cotisations 2009. Cette démarche va faciliter le travail de notre trésorière et nous permettre de présenter un bilan d'organisation actualisé, lors de l'Assemblée Générale du 3 février 2009.

# À propos du programme du Conseil National de la Résistance adopté le 15 mars 1944 :

**Michel Delugin, résistant et syndicaliste  
répond aux questions de Bernard Bouche.**



**Bernard Bouche :** *Le 15 mars 1944, il y a 65 ans, était adopté à l'unanimité de ses membres le programme du Conseil National de la Résistance (CNR). Pourquoi cette date est tellement importante pour notre pays ?*

**Michel Delugin :** Le programme du C.N.R. est assurément un des textes les plus forts de l'histoire de la résistance.

Il est le symbole de la très large unité réalisée pour préparer les combats libérateurs, pour légitimer auprès des alliés anglo-américains le Général de Gaulle comme chef de la France combattante. Enfin, il reste dans sa deuxième partie exposant un projet de société démocratique pour la France d'après guerre, une source de réflexion toujours vivante, et sans doute encore davantage aujourd'hui où gouvernement et patronat défont ce qui avait pu être effectué à la sortie de la guerre et s'engagent à fond dans une voie inverse à celle tracée dans l'union en 1944.

**B.B. :** *La résistance sur le sol français avait commencé dès 1940, avec des militants de la mouvance communiste, des syndicalistes du courant révolutionnaire et d'autres patriotes suite à l'appel, depuis Londres le 18 juin 1940, du général de Gaulle. Pourquoi ce fût si long pour parvenir à cette unité combattante et à cette unité sur un programme ?*

**M.D. :** Pour comprendre qu'il ait fallu attendre quatre années pour parvenir à la création de ce Conseil National et à l'élaboration d'un programme, il convient de bien mesurer l'étendue du désastre en 1940. C'était, selon l'historien et résistant Crémieux-Brilhac « le pire effondrement militaire, politique et moral qu'ait connu la France depuis la guerre de cent ans ».

On nous avait affirmé que notre armée était la plus forte et elle venait de se faire laminer en quatre semaines. Pourtant, dans plusieurs secteurs elle s'était battue courageusement – durant ces quatre semaines 100 000 hommes sont morts au combat ou ont été blessés gravement, quelques 50 000 soldats de la Wehrmacht ont été arrêtés – mais elle a été victime de l'incurie de l'Etat Major ; les historiens invoquent plusieurs raisons de cet écroulement : désorganisation ? sabotages et trahisons au plus haut niveau ? Un million huit cent mille soldats étaient prisonniers et détenus en Allemagne. Des populations du Nord et de l'Est du pays, de la région parisienne avaient fui, dans les conditions épouvantables, vers le Sud, cherchant à échapper à l'invasion allemande. Le maréchal Pétain, intronisé par les parlementaires chef de l'Etat à Vichy le 10 juillet 1940, avait aussitôt supprimé de fait, sinon de droit, la République, puis dissous les partis politiques et les confédérations syndicales, commencé à promouvoir les premières lois xénophobes. Par exemple, tout fonctionnaire dont le père à la naissance, n'avait pas la nationalité française était révoqué. Les prisons et camps d'internement se remplissaient, notamment de militants syndicaux de la CGTU qui s'étaient montrés parmi les plus actifs dans les luttes pour le Front Populaire. Bref, les gens étaient désemparés. Le moral était, comme on dit, dans les chaussettes !

Résister, c'était alors reprendre le contact avec des amis, avec des camarades de travail, c'était « contrer » la propagande nazie et celle de Pétain qui faisait figure de sauveur suprême et jouissait d'une popularité certaine, en particulier en zone sud non occupée. Résister, c'était aussi assurer la solidarité avec ceux et celles qui étaient plus

particulièrement victimes de la situation : les familles dont le père était prisonnier en Allemagne, ou interné politique en France, les chômeurs...

À l'époque, il ne pouvait être question de lutte armée. On venait d'être écrasés militairement et dans la pire humiliation. D'autre part il n'y avait pas d'armes. Même les fusils de chasse avaient dû, sous menaces de sanctions à leur propriétaire, être remis dans les gendarmeries.

Tous les mouvements de résistance se constituant alors, ne menaient qu'une action d'information et de renseignements ; cela dans la clandestinité et donc en devant observer de grandes précautions, ce qui entraînait des lenteurs.

Avec l'évolution de la situation : entrée en guerre de l'URSS puis des Etats-Unis, consolidation de la « France libre » dirigée par de Gaulle à Londres, les mouvements et les réseaux se sont renforcés et ont durci leur action.

Ainsi la lutte armée organisée militairement a commencé avec le coup de feu du membre de l'Organisation Spéciale (OS) du PCF Pierre Georges, qui allait devenir le Colonel Fabien, tuant un officier allemand au métro Barbès le 21 août 1941.

La bataille de Stalingrad, en février 1943, où plusieurs régiments de la Wehrmacht furent anéantis par l'armée Rouge a constitué un tournant de la guerre. La défaite des nazis devenait une réalité envisageable, en France aussi, et à moyen terme. Des gens, restés jusqu'ici dans l'expectative sont devenus alors sympathisants de la résistance, prêtant même leur concours dans certaines occasions. La plupart l'ont fait dans un élan naturel ; quelques uns, toutefois, ne soyons pas naïfs, ont agi par opportunisme. Mais l'essentiel était que la résistance grandisse.

# À propos du programme de la Résistance adopté

Après la constitution du C.N.R. le 27 mai 1943, les 15 résistants représentant huit mouvements, deux syndicats et cinq partis politiques et composant le C.N.R. se sont attelés à la tâche d'élaboration d'un programme, vers la fin de l'été 1943.

La sécurité leur interdisant de se réunir fréquemment en assemblée plénière, ils ont désigné un bureau permanent de cinq membres. On sait qu'après deux rédactions proposées, l'une par l'envoyé d'Alger, l'autre par un représentant des Mouvements Unis de la Résistance (MUR) Pierre Villon, du Front National de lutte pour l'indépendance de la France (rien à voir avec le FN actuel) a présenté un contre projet examiné durant 4 mois et finalement adopté après quelques modifications de Louis Saillant, de la CGT de Lafon, envoyé d'Alger, par une assemblée plénière unanime.

Tout cela explique, je crois, ces délais qui te paraissent longs et qui l'ont été, o combien !, pour ceux et celles qui vivaient ces années noires.

Si tu le permets je voudrais formuler une remarque à ta question. Tu cites parmi les premiers résistants les syndicalistes du courant révolutionnaire – cela est exact. A l'appel de Benoît Frachon, ils ont vers la fin de l'été 1940 créé des « Comités populaires », sortes de syndicats clandestins. La police de Vichy et celle de l'occupant ne s'y sont pas trompées qui ont pourchassé tout de suite ces militants. Ainsi, dans les PTT, Emmanuel Fleury, Fernand Piccot, Martial Redon, Jean Llobes... ont été arrêtés. Mais il y a eu également des résistants parmi les syndicalistes du courant réformiste de la CGT, tendance Léon Jouhaux, ainsi que parmi les membres de la CFTC.

A la suite de quelques rencontres, neuf représentants de la CGT (tendance Jouhaux) et trois de la CFTC, signèrent le 15 novembre 1940 un manifeste du syndicalisme français. Ce texte<sup>(1)</sup> tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et diffusé par la BBC, affirme les grands principes du syndicalisme et appelle les travailleurs à se grouper. Parmi les signataires, Christian Pineau, dirigeant

du syndicat des employés de la banque, Louis Saillant de la Fédération du bois, Albert Gazier du syndicat des employés pour la CGT et Gaston Tessier le secrétaire général de la CFTC. Ce manifeste provoqua selon Christian Pineau une colère noire chez René Belin, ex-secrétaire de la CGT et ex-secrétaire adjoint de la Fédération Postale, qui, lui, avec quelques uns de ses amis de la tendance anti-communiste « syndicat », avait choisi le camp de Pétain et était même devenu son ministre du travail. Cependant ce comportement indigne d'une minorité d'ex-syndicalistes ne doit pas cacher la participation à la résistance de nombreux « confédérés ».

**B.B. :** *La réunification de la CGT, lors des accords du Perreux le 7 avril 1943, a-t-elle été déterminante ? Sans ces accords, la création du CNR n'aurait-elle pu avoir lieu ou celle-ci aurait été retardée ?*

**M.D. :** La réunification de la CGT avec les accords du Perreux, en avril 1943 a constitué un événement d'importance. Aujourd'hui trop d'historiens sous-estiment la résistance syndicale, c'est à dire la lutte revendicative, le frein de la production, la grève pouvant entraîner la peine de mort, les sabotages... L'occupant dont le but était de piller les ressources de la France et de les mettre au service de l'Allemagne et de son armée, exigeait donc un fonctionnement optimal de notre économie et il réprimait durement tout ce qui pouvait l'entraver.

A l'époque dans les hautes sphères de la résistance, on appréciait l'action du monde du travail. Henry Hauck, directeur du travail au sein du Comité National Français (CNF, embryon du futur gouvernement provisoire) créé à Londres en 1941, dénonçait le 12 mars 1942 certains membres collaborateurs de de Gaulle qui « poursuivent dans l'ombre une politique réactionnaire refusant de s'appuyer sur les organisations syndicales qui sont en France le moyen le plus solide de la résistance à l'ennemi »<sup>(2)</sup>.

De Gaulle lui-même déclarait à radio Londres le 30 avril 1942 « dans les pires

dramas de notre histoire, c'est du peuple laborieux que se levèrent toujours les grandes vagues profondes dont la patrie sortit sauvée, libérée, renouvelée... Aujourd'hui malgré la faim, l'oppression, l'infâme propagande, ce sont les travailleurs français, ceux de la terre, ceux des usines, ceux des transports qui donnent, au milieu des ennemis et des traîtres qui les servent, l'exemple de la résistance... qui par tant de sacrifices, dont les plus obscurs sont aussi les plus grands, maintiennent, malgré tout, l'honneur, la gloire, la majesté du peuple français »<sup>(3)</sup>.

La réunification de la CGT a donné un élan nouveau à la résistance. Elle n'a pas été seulement l'addition des forces des deux tendances mais une puissante dynamique touchant un très grand nombre de salariés.

La création du CNR aurait-elle été possible sans les accords du Perreux ? A l'origine du CNR il était prévu selon de nombreux témoignages, de ne regrouper que les mouvements de résistants. Ceux-ci d'ailleurs s'estimaient les plus qualifiés pour former cet organisme.

Les Etatsuniens auraient alors fait connaître que les chefs de ces mouvements étaient quasiment inconnus – ce qui n'était pas inexact – ils contesteraient leur légitimité à représenter la résistance intérieure française. Il faudrait plus, des anciens élus n'ayant pas cautionné Pétain et les syndicats existants avant la défaite. Jean Moulin a eu beaucoup de mal à faire accepter les partis par certains mouvements dont un, Combat, dirigé par Frenay connu pour avoir été pétainiste jusqu'en 1942 et pour ses fréquentations avec les services secrets des Etats-Unis.

Finalement le rassemblement fut réalisé.

A ma connaissance les syndicats ont été accueillis sans problème. Et je ne vois pas comment cette institution, le CNR, appelé à diriger l'ensemble de la résistance sur le territoire aurait pu agir en ignorant les syndicats dont un proche de de Gaulle disait qu'ils étaient le moyen le plus solide de la résistance ?

# ne du Conseil National le 15 mars 1944 (suite)

**B.B. :** *Et la CFTC, second syndicat ouvrier existant, quel rôle a-t-elle joué ?*

**M.D. :** La CFTC était peu représentative .

Très peu dans les milieux ouvriers, un peu chez les employés et dans quelques secteurs à main d'œuvre féminine. Il faut savoir qu'elle était très liée à une église dont à l'époque la hiérarchie s'affichait ouvertement à droite. Au moment du Front Populaire, ni le gouvernement Léon Blum, ni le syndicat patronal n'ont invité la CFTC à négocier à Matignon. C'est dire que ce syndicat était tenu pour peu représentatif.

J'en ai parlé au début, le secrétaire Gaston Tessier, deux secrétaires Bouladoux et Zirnheld ainsi que des militants de base ont participé, souvent aux côtés de leurs camarades de la CGTU et de la CGT, à la résistance, que ce soit dans les comités populaires ou dans les associations professionnelles créées par Vichy et dans lesquelles s'infiltraient souvent, sur ordre de la résistance, des militants d'avant guerre peu connus.

**B.B. :** *Le programme du CNR comportait, tout d'abord, un plan d'action immédiate; cette partie du texte peux-tu la résumer succinctement et nous dire si son adoption a été très rapidement acquise ?*

**M.D. :** À l'époque la première partie du programme était la plus importante. Les dirigeants de la résistance savaient sans en connaître, même approximativement la date et le lieu, que le débarquement des Alliés se ferait en 1944.

Il fallait donc intensifier le combat pour affaiblir le plus possible l'ennemi et préparer la libération nationale, qui selon la formule de de Gaulle était inséparable de l'insurrection nationale.

C'était la condition du succès militaire et du succès politique national; la preuve de l'efficacité des FFI et la force du soulèvement populaire assurant les meilleures garanties d'indépendances du pays menacé par l'AMGOT.

Or, tout le monde n'était pas sur la même longueur d'ondes. Pour Londres, fournisseur des moyens matériels, la résistance devait attendre l'arme au pied

le jour J, puis appliquer strictement les ordres des Etats-Majors Alliés. Au sein même du CNR des voix s'élevaient pour approuver cette stratégie de l'immobilisme et voulaient que les instructions soient données dans ce sens.

Cette attitude attentiste de certains ne leur était pas seulement dictée par un devoir d'obéissance militaire ou par un souci de prudence mais plutôt par la peur du peuple en armes, par la crainte qu'il ne prenne trop de place dans la libération, et en suivant, dans la vie politique et sociale.

On le voit, l'unité, bien que solidement alimentée par la volonté commune de chasser l'opresseur nazi, n'empêchait pas la lutte de classe de traverser la résistance.

C'est pourquoi, cette première partie, en établissant un plan d'action immédiate et en condamnant clairement l'attentisme s'avérait primordiale. Le plan en question a été respecté, même si l'on eut à déplorer des manquements, par exemple, la tentative de la trêve lors de la libération de Paris.

**B.B. :** *Venons-en maintenant à la seconde partie, à savoir les mesures à appliquer pour la libération du territoire. Il y a d'abord quelques mesures conjoncturelles que je résume : contre les projets américains (AMGOT) la nécessité de réaffirmer la souveraineté nationale; les sanctions pour faits de collaboration politique (le soutien au régime de Vichy) ; les sanctions économiques, confiscation des biens et établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre...*

*Et puis l'établissement de la démocratie, le rétablissement du suffrage universel, la liberté de la presse, des associations etc. Quels sont tes commentaires, ces mesures étaient-elles nécessaires tout de suite ? Il y a des oublis, volontaires ou pas, le droit de vote des femmes notamment ? Et une fois encore l'unanimité s'est-elle faite rapidement ?*

**M.D. :** Les mesures dont tu fais état étaient indispensables. L'AMGOT, c'était l'administration du pays par des officiers supérieurs américains, formés à cet effet, et qui se seraient appuyés pour

l'essentiel sur l'appareil d'Etat de Vichy. Le gouvernement des Etats-Unis avait déjà imprimé les billets de banque pour la France sans aucune autorisation du gouvernement provisoire de la République.

Mais ce n'est pas un texte qui l'a arrêté. Devant l'ampleur de l'action de la résistance – qui a surpris tous les généraux étatsuniens – et devant la ferme opposition du gouvernement de de Gaulle il a vite abandonné ce projet de subordination. En ce qui concerne les faits de collaboration, il s'avérait nécessaire d'assurer qu'ils seraient jugés. La grande majorité de la population s'était comportée dignement et elle exigeait que ceux et celles qui ont soutenu les occupants et le régime fascisant de Pétain soient punis.

Le programme du CNR a provoqué, dès la fin des hostilités un bouillonnement démocratique dans les milieux professionnels : Education, Magistature, Santé... Par exemple la presse : le programme disait : « liberté de la presse, son honneur, son indépendance à l'égard des puissances d'argent et des influences étrangères ». Dès la libération un Comité National des Journalistes s'est constitué pour travailler à la mise en pratique des orientations du CNR. Déjà à Alger, le gouvernement provisoire de la République (GPRF) s'était penché sur « l'organisation de la presse française » et le résultat de son travail faisait l'objet d'un ordonnance à la date du 26 août 1944. Elle comportait

1. Le texte de ce manifeste se trouve dans plusieurs livres. Une analyse détaillée en est faite dans le livre « Chronique de la Résistance » d'Alain Guérin – Editions OMNIBUS.

2. Citation reproduite par le secrétaire de Jean Moulin, Daniel Cordier dans son ouvrage monumental « La République des catacombes » page 83.

3. Livre « Discours et messages, Général de Gaulle » Tome 1 – 1940-1946 – Editions PLON.

# À propos du programme de la Résistance adopté

21 articles précisant ce que doit être la presse issue de la résistance. L'article 9 stipule, je cite : « dans le cas d'un hebdomadaire dont le nombre d'exemplaires tirés excède 50 000 ou d'un quotidien dont le nombre d'exemplaires tirés excède 10 000, nul ne peut exercer les fonctions de directeur ou de directeur délégué accessoirement à une autre fonction soit commerciale, soit industrielle qui constitue la source principale de ses revenus et de ses bénéfices. La même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien ».

Edifiant ! d'abandon en abandon on est arrivé à la situation actuelle avec les Bloch-Dassault et autres Lagardère monopolisant plusieurs grands quotidiens et hebdo !!!

Tu parles des droits des femmes oubliés dans le programme. C'est exact. Le CNR ayant décidé de ne retenir dans son programme que les questions faisant l'unanimité, celle du droit de vote des femmes a pu faire problème. Et puis la clandestinité et le va et vient des textes entre ceux qui élaboraient le programme en direct et ceux qui en prenaient connaissance et donnaient leur avis, prenaient pas mal de temps. Je crois, mais c'est une opinion toute personnelle, que si les membres du CNR avaient disposé d'un peu plus de temps, ils auraient inclus ce droit dans leur programme. D'autant qu'il avait été officiellement institué par le Comité Français de la Libération (CFL) à Alger le 21 avril 1944, soit quelques jours après la parution du texte du CNR.

Cette question du droit de vote des femmes a soulevé et soulève encore des interrogations. L'information, disons classique, l'attribue au général de Gaulle qui a promulgué l'ordonnance datée du 21 avril 1944 précisant dans son article 17 « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». D'autres observateurs l'attribue à un membre de l'assemblée consultative, le communiste Fernand Grenier qui, en effet, est le rédacteur de l'article 17.

Personnellement je pense que si l'on veut attribuer à tout prix une paternité à ce progrès démocratique, il faut la chercher dans les innombrables luttes pour la cause féminine et plus particulièrement pour l'égalité politique. On trouve trace de ces luttes depuis la grande révolution française ! Et notre profession et notre organisation syndicale peuvent fournir maints exemples de ces luttes.

A plusieurs reprises, en particulier dans les années 30, elles avaient été sur le point d'aboutir, mais au dernier moment, des imprévus et surtout des opérations manœuvrières avaient fait capoter au parlement la proposition de ce droit, pourtant déjà reconnu dans beaucoup de pays du monde.

Alors de Gaulle ? Grenier ? faux débat me semble-t-il. Dans ses discours à Londres et à Alger de Gaulle s'est toujours prononcé clairement pour le droit de vote des femmes. Ainsi dans sa déclaration aux mouvements de la résistance en date du 28 juin 1942 (déclaration publiée dans la presse clandestine en France) il disait : « une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays ». C'est donc une contre vérité de dire qu'il n'était pas favorable à la reconnaissance de ce droit et qu'il l'aurait accepté sous la pression ou par surprise. Fernand Grenier a lui aussi sa part de mérite, car lors de la réunion de l'assemblée consultative du 24 mars 1944 présidée par Félix Guoin en l'absence de de Gaulle, le rapporteur de la commission de législation et de réforme de l'Etat, le radical socialiste François Giacobbi ne proposait que l'éligibilité des femmes au motif que les élections pourraient avoir lieu avant le retour des prisonniers de guerre, des déportés, des requis du STO et qu'en conséquence le vote des femmes provoquerait un déséquilibre fâcheux. C'est alors que F. Grenier qui dans le mois de janvier, en se référant d'ailleurs à de Gaulle, avait demandé que les femmes soient électrices et éligibles s'éleva contre

la proposition inattendue du rapporteur et présenta un amendement précisant bien que les femmes seront électrices et éligibles.

Après un débat animé l'amendement fut adopté par 51 voix contre 16. Une remarque amusante : parmi les 16 opposants figure, nous dit Lucie Aubrac dans son livre « Cette exigeante liberté » l'éminent juriste René Cassin, un des principaux auteurs un peu plus tard de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'assemblée générale de l'ONU ! La rédaction de ce beau texte vaut bien qu'on lui pardonne son vote insolite du 24 mars à Alger.

**B.B. :** *Abordons maintenant les autres mesures à appliquer, afin de promouvoir les réformes indispensables sur le plan économique et social.*

*Le syndicaliste, que tu es, va pouvoir développer celles-ci, en expliquer les enjeux, en nous rappelant, à nouveau, que l'unanimité s'est faite sur le texte et pourtant la diversité politique et philosophique des signataires était bien réelle ?*

**M.D. :** Le texte est sans ambiguïté : toutes lesdites réformes économiques et sociales envisagées ont pour base le concept de la démocratie la plus large, vue aussi comme le moyen le plus sûr pour réaliser les dites réformes.

Sur le plan économique « l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie » et « le retour à la Nation des grands moyens de production et de financement » constituant des objectifs déterminants pour le redressement du pays et pour la réalisation du plan social innovant ; j'ai en vue la sécurité sociale, l'amélioration des conditions de vie et de travail, l'extension des droits sociaux, tout cela étant conçu comme mesure de justice sociale mais aussi comme moteur de l'économie nationale.

Il est intéressant de noter que le CNR lie étroitement « le retour à la Nation des grands moyens de production et le contrôle des moyens de financement ».



# ne du Conseil National le 15 mars 1944 (suite)

C'est ainsi qu'avec la Banque de France seront nationalisées les principales banques de dépôt : Société Générale, Banque pour le Commerce et Industrie aujourd'hui BNP, Crédit Lyonnais. On peut s'étonner aujourd'hui que de telles mesures de caractère anticapitaliste aient été adoptées à l'unanimité et donc par certains des hommes du CNR se situant à droite sur l'échiquier politique.

En fait l'union réalisée dans le CNR n'était pas une « union sacrée » comme on en avait connu lors de la première guerre mondiale.

Si il y avait au sein du CNR comme au sein de quelques mouvements et partis politiques, quelques personnes de la droite classique, elles étaient en rupture avec la majorité de leur classe sociale. La grande bourgeoisie, elle soutenait massivement Pétain, sa révolution nationale et dans bien des cas collaborait économiquement de façon zélée, avec les nazis. Ces gens là ont fait le dos rond en 1944 un peu après et ont même réussi parfois, à échapper à l'épuration grâce à quelques menus services rendus à des réseaux de résistance ou des versements financiers. Le pouvoir de l'argent n'a jamais été au service de la résistance, ni en France, ni à Londres. Les fonds nécessaires à l'activité de « la France combattante » ont été avancés par le gouvernement britannique qui a été remboursé après la guerre.

**B.B. :** *Après les explications et l'éclairage que tu viens d'apporter, nos lecteurs comprendrons sans doute mieux pourquoi le programme du CNR gêne. Récemment, il y a eu en 2007, la virulente attaque d'un représentant du patronat Denis Kessler, pour qui il faut en finir avec la Sécurité Sociale, le statut de la fonction publique, le régime des grandes entreprises publiques nationales, le paritarisme, les régimes des retraites par répartition... Un message d'ailleurs reçu par les instances dirigeantes françaises, qui sous couvert de modernité visant à adapter notre société à la mondialisation, mettent méthodiquement en application cette régression. A ton avis, tourner le dos à l'esprit même du programme du CNR n'est-ce pas tourner le dos au progrès ?*

**M.D. :** Le syndicat patronal a toujours été hostile à ce programme. Son seul credo est le profit maximum et immédiat. Qu'importe si l'intérêt national en souffre ! L'exemple de son comportement pendant l'occupation est on ne peut plus probant.

Denis Kessler a estimé qu'à la faveur d'une situation politique complexe et dure pour le monde salarial, il pouvait dire tout haut et cyniquement ce que beaucoup de ses amis du MEDEF pensent depuis longtemps.

Face à la crise et en l'utilisant comme prétexte, le patronat lance une offensive de grande envergure, attaquant sur tous les fronts : pouvoir d'achat, emploi, droit du travail, retraite, sécurité sociale... Si on les laissait agir à leur gré nous connaîtrions une détérioration brutale de nos conditions d'existence, nous connaîtrions un véritable recul de civilisation.

Sur ce dernier point Denis Kessler en exprimant sa volonté de casser le programme du CNR ne vise pas que les mesures sociales même si cela est prioritaire pour les patrons. Il pense aussi à un retour à un régime ressemblant à celui de l'Etat de Vichy, privatif des libertés fondamentales et fascisant. Je ne sais quel historien a dit que Vichy fut l'âge d'or pour le patronat. Voilà pourquoi le MEDEF en a la nostalgie. Mais un des enseignements premiers de la résistance est de ne jamais perdre confiance dans les capacités des peuples à se défendre.

**B.B. :** *Mais cela étant dit, cette remise en cause ne date pas d'aujourd'hui ! Si le programme du CNR s'était appliqué jusqu'au bout et si l'union réalisée dans la lutte contre l'occupant nazi s'était maintenue après la Libération, il est vraisemblable que la situation politique, économique et sociale ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Que s'est-il passé pour en arriver là ?*

**M.D. :** Si le programme du CNR avait connu une application pleine et entière, la situation actuelle serait vraisemblablement différente. La vie en a voulu autrement. Dès la fin de la guer-

re les forces de droite ont repris si j'ose dire du poil de la bête. Et puis ce qu'on appelle « la guerre froide » soit la rupture des alliances de guerre antifasciste est intervenue. Une vague d'anticommunisme a déferlé sur le monde et sur notre pays en particulier, jugé point sensible des pays occidentaux. La CGT a subi la scission de Force Ouvrière. Tout cela a affaibli considérablement le mouvement ouvrier et bien sûr facilité la revanche de la droite.

Je voudrais ajouter une chose qui sans être directement dans les causes du retournement de situation, a pu contribuer à freiner les avancées sociales de la libération.

Les nationalisations, bien qu'ayant apporté beaucoup, n'ont pas donné tout ce qu'on pouvait espérer. Je crois que cela est dû, pour une part (car il y a d'autres causes) à l'insuffisance d'implication des travailleurs et des militants syndicaux dans leur gestion. Cette implication dans la gestion d'entreprise n'est pas dans la culture de notre mouvement syndical qui a longtemps considéré que tant que le pouvoir d'Etat ne serait pas entre les mains des forces politiques représentant les travailleurs, tout changement structurel resterait illusoire et s'intéresser de près à la gestion comportait le risque de tomber dans la collaboration de classe.

Les entreprises nationalisées ont alors été gérées par des cadres coupés du monde du travail et formés dans de grandes écoles diffusant ce qu'on appelle la pensée unique. Ils ont appliqué progressivement à ces entreprises dont la finalité n'était pas le profit mais la réponse aux besoins de la population, les critères de gestion du privé. Ce qui nous a fait dire parfois, dans certains emportements oratoires, que l'Etat était le pire des patrons. Je pense qu'il y a là, comme la question du droit à la propriété que s'arrogent les grands patrons, matière à réflexion pour les salariés.

**B.B. :** *En poursuivant dans le domaine des responsabilités des uns et des autres, une question essentielle est posée : comment expliquer que le rôle joué par la Résistance, et le programme*

qu'elle a généré, soit ignoré de la plupart des manuels scolaires ? et donc des jeunes générations depuis des décennies ?

Le 14 mars 1994, Georges Séguy disait son inquiétude devant "Ce genre d'occultation inspirée d'une propension bien connue à minimiser le rôle du peuple en général et la classe ouvrière en particulier dans les grands moments de notre histoire nationale", dont le résultat est "une version réductrice de la vérité historique".

Et pour compléter ma question, que penser de nous-mêmes à la CGT. Sommes-nous à la hauteur, dans nos stages syndicaux, nos publications, pour promouvoir ce programme de références, dont nous sommes signataires ?

**M.D. :** Les modifications du rapport des forces dans la période de la guerre froide expliquent en partie, les insuffisances dans l'enseignement de l'histoire de la résistance en général et celle du CNR en particulier. Ainsi que je l'ai déjà dit, à la libération des éléments de la résistance, et pas les moindres étaient très préoccupés par le grand élan populaire et démocratique engendré par la libération et par la poussée communiste.

Peu, très peu nombreux ont été, par exemple, les chefs du Front National de lutte pour l'indépendance et son bras armé les FTP, à être nommés à des postes administratifs à haute responsabilité. Ils avaient pourtant démontré d'indiscutables qualités et compétences.

De ce fait des hauts fonctionnaires de l'Etat de Vichy, dont certains avaient appliqué avec zèle les directives de Pétain et même celles des allemands ont été conservés. Quelques uns sont même parvenus à se constituer a posteriori un dossier de résistant et ont déroulé une brillante carrière, je pense à Papon. Et puis de Gaulle tenait à présenter au monde l'image d'une France unie, une France résistante.

Alors que si la résistance avait été importante, il n'était pas juste de gommer la présence, certes minoritaire, mais la présence quand même d'une fraction de la population qui s'était vautrée dans

la collaboration. Cette façade d'unité impliquait une certaine discrétion sur la vérité historique. A la fin des années 1960 les choses ne sont pas modifiées et l'enseignement aussi s'est un peu amélioré.

Un film, au demeurant controversé « Le chagrin et la pitié », interdit de télévision, mais projeté dans les cinémas d'art et d'essai dans les années 1970, a mis à mal l'image de la France toute résistante ou presque et a révélé les comportements honteux de certains français. Les procès d'Eichmann, Barbie, Touvier ont jeté un trait de lumière sur les atrocités commises contre les juifs ainsi que sur les lourdes responsabilités de Vichy. Cela est arrivé en même temps qu'une deuxième génération assoiffée de savoir. La donne a quelque peu changé en faveur de la vérité historique. Une nouvelle crainte vient d'apparaître depuis deux ans avec la parution d'un manuel d'histoire franco-allemand dont le contenu est fort critiquable. J'ai eu l'occasion à l'assemblée générale 2008 de Libération PTT, de souligner les points les plus inquiétants de cet ouvrage que des enseignants peuvent recommander aux élèves.

Je partage l'opinion de Georges Séguy. De façon générale les historiens, même très honnêtes intellectuellement, et c'est la majorité, analysent les faits au travers de l'action des grandes personnalités. Il ne saurait être question de nier l'importance de ces acteurs de premier plan mais on ne peut pour autant sous-estimer le rôle fondamental des peuples.

Quand à la question de savoir si nous sommes, nous cégétistes, à la hauteur de l'enseignement de l'histoire, j'avoue ne pas pouvoir répondre car j'ignore le contenu et le programme des stages syndicaux actuels.

J'ai connu les premières écoles syndicales de la Fédération. J'étais présent à l'inauguration de Courcelles et j'ai eu l'honneur de faire des cours pendant près de 3 décennies et de diriger des stages fédéraux trois ou quatre fois. Les programmes comportaient une conférence sur l'histoire de la Fédération, le livre de Georges Frischmann servant de

base à l'exposé. La Résistance n'était pas oubliée mais le sujet arrivait en fin de cours. Réflexion faite, aujourd'hui, c'était un peu léger. Il faut signaler toutefois que la Fédération organisait de temps en temps, en partenariat avec Libération PTT, des conférences débats. Dans cette période où gouvernement et MEDEF partent en guerre contre l'ensemble des acquis sociaux de la Libération, le retour sur l'expérience de la Résistance n'est pas un supplément d'âme.

**B.B. :** En mars 2004, pour le 60<sup>e</sup> anniversaire du programme du CNR, le Résistant Raymond Aubrac, disait "dans une civilisation où distribue quotidiennement aux citoyens la peur du lendemain, on se doit de reformuler quelques grandes perspectives fussent-elles utopistes, afin de sortir de l'accablement qui fait accepter n'importe quoi à la société".

A la lumière de la crise financière de 2008 dont l'onde de choc n'est pas prêt de s'arrêter, le programme du CNR est-il toujours d'actualité ?

**M.D. :** Les grandes utopies d'aujourd'hui peuvent être les grandes réalisations de demain.

La crise financière qui a pour base une crise économique et sociale extrêmement profonde peut avoir, si la réaction n'est pas à la hauteur, des effets désastreux. On sait que le capitalisme sort de ces crises en détruisant du capital, qu'il soit matériel : entreprises fermées ou mises en sommeil, réduction de productions... ou qu'il soit capital humain : chômage massif, précarité généralisée, abaissement du pouvoir d'achat, surexploitation du travail. Les couches salariales en payent le prix fort.

Une autre sortie est possible en misant au contraire sur tout ce qui peut valoriser le travail humain, l'esprit de responsabilité, tout ce qui peut développer la démocratie notamment sur le plan économique, accroître le pouvoir d'achat.

De ce point de vue, oui le programme du CNR reste d'une actualité brûlante.

# Contribution au colloque sur le syndicalisme de 1966 à 1984

**PTT 1969 - 1973 :**

**Comment endiguer les réformes de structures  
et leurs répercussions sur le service public et le personnel**

La grève de mai-juin 68 vient de secouer la société française. Rien ne sera plus comme avant mais que sera-t-il ? L'histoire va nous le dire.

Dans cette contribution, c'est l'évolution du service public des PTT pour la période de 1969... 1973 qui est concernée.

Au début de l'année 1969, il est encore temps de faire le bilan de la grève de 1968. A l'occasion du cinquantenaire de notre fédération, Martial REDON<sup>(1)</sup> constatait que "contrairement à ceux de "droite" et de "gauche" tendant à accrédir l'idée que la grève n'avait rien rapporté" ... notre programme revendicatif du 20<sup>e</sup> congrès fédéral a été épongé aux trois quarts". Parallèlement, il dénonçait l'offensive des monopoles et des spéculateurs sur le franc qui allait conduire à "faire payer aux travailleurs les conséquences ruineuses d'une situation financière dont les monopoles capitalistes sont seuls responsables par leur course insatiable aux profits"<sup>(2)</sup>.

En effet, les élections législatives de Juin 1968 réinstallent la droite au pouvoir, ce sont donc toujours les forces politiques d'avant 1968 qui gouvernent. Toutefois, il sera impossible de revenir en arrière.

De Gaulle essaie de replâtrer le gaullisme, il échouera et démissionnera après le référendum du 27 avril 1969. En vérité, c'est le début de la "surprenante mutation du gaullisme au libéralisme"<sup>(3)</sup>.

Pompidou, qui n'est plus premier ministre se démarque du général De Gaulle (discours de Rome le 17 janvier 1969) et Giscard d'Estaing, l'homme de la compagnie nationale du téléphone en 1967 rayonne de plus en plus dans la sphère économique.

## Les PTT dans la campagne de l'élection présidentielle

Dans le cadre de la campagne électorale consécutive à la démission de De Gaulle, l'offensive contre le secteur public, le téléphone et La Poste se déchaîne. Block-Lainé, l'un des maîtres à penser de la politique économique depuis 1958, s'interroge : "Pourquoi l'état ne concéderait-il pas temporairement et selon des conventions à inventer des services publics dont-il conserverait la priorité, à des gestionnaires non publics ?" (Les Echos, 6 juin 1969). Michel Drancourt, journaliste bien en cour reprend dans la revue "Entreprise" la citation de Block-Lainé : "puisque La Poste fait l'objet de vives critiques comme aux Etats-Unis" il suggère qu'elle observe avec attention l'expérience préconisée par Richard NIXON, la privatisation de La Poste et poursuit "Plus l'Etat "fera faire" au lieu de faire lui-même, plus il sera efficace et plus les services qu'il se charge présentement de rendre seront remplis". Fermer le ban !

Pompidou accompagné de Giscard d'Estaing déclare au journal le Monde du 17 mai 1969 "...j'en suis venu à l'idée qu'une compagnie nationale du téléphone qui pourrait emprunter serait une heureuse formule".

Les syndicats ripostent à cette offensive. La CGT, FO et la CFDT s'opposent à toute scission dans les PTT. Elles le font savoir à la presse. La CGT appelle à la mobilisation du personnel pour constituer des comités de défense du téléphone et s'adresse largement aux usagers.

Elle montre que la détérioration de la qualité de service orchestrée par le pouvoir, rappelant en cela ce qui se passait dans les années 1920-1930, est utilisée pour créer dans le public mal informé un climat favorable à la déstructuration du service public et sa privatisation.

La conclusion de l'offensive des puissances de l'argent contre les PTT, on la trouve dans "Les Echos" du 11 juin 1969 quelques jours avant l'élection présidentielle "...Et le courrier marche mal, et le téléphone fonctionne mal. Le moment n'est-il pas venu de repenser les structures du ministère des PTT qui selon M. Giscard d'Estaing juxtapose La Poste qui est un acte de transport, les chèques postaux qui sont une technique bancaire et le téléphone qui est une activité industrielle". Et si par hasard le personnel s'opposait à ces réformes écrit le

journaliste "ce serait de leur part faire preuve d'un esprit sclérosé tellement éclatant que l'opinion publique unanime aurait tôt fait d'imposer l'intérêt public à ceux qu'un égoïsme syndical provoquant amènerait à faire de l'opposition".

On a là, la pensée économique, politique et publique, idéologique des classes dirigeantes sur le service public des PTT des années 1970.

Nous allons voir comment Pompidou, le président de la République élu le 15 juin 1969, Chaban Delmas, l'homme de la "nouvelle société" avortée et le ministre gaulliste Robert Galley (ministre des PTT du 22 juillet 1969 au 7 juillet 1972) vont essayer de concrétiser leur politique confrontée à une forte opposition syndicale.

## La préparation du VI plan 1970-1975

On connaît le choix économique de Pompidou, le développement de "l'industrialisation" en accentuant le soutien de l'Etat au capital monopoliste. La préparation du 6<sup>e</sup> plan pour les PTT éclairce ce choix.

1. Secrétaire général adjoint de la fédération "Le Militant" de janvier 1969

2. Communiqué de la CGT du 3 décembre 1968

3. Jean d'Ormesson, Le Figaro, 19 septembre 1984

Elaboré autour d'une grande campagne centrée sur le thème du retard du développement industriel de la France, le 6<sup>e</sup> plan est basé sur le renforcement prioritaire des groupes monopolistes les plus puissants. Pompidou "considère comme indispensable la création d'un ou au plus 2 ensembles nationaux à vocation multinationale dans l'industrie privée des télécommunications".

N'ayant pas peur des grands mots qui souvent masquent de mauvais remèdes, la propagande du ministère des PTT présente le 6<sup>e</sup> plan comme une "grande affaire"... Sa réalisation aura une importance vitale pour l'avenir de notre économie".

**Les Télécommunications** deviennent pour le gouvernement "la priorité des priorités", la situation à La Poste "connaîtra un redressement et pour les chèques postaux le rétablissement de l'équilibre financier est l'objectif n° 1".

Des chiffres confirment ces choix 28,7 milliards d'autorisation de programme pour les Télécom en 5 ans, 2,8 milliards pour La Poste, 0,97 pour les services financiers. Ces moyens financiers triplent pour les Télécom et double pour La Poste par rapport au 5<sup>e</sup> plan. Quand au chiffre d'affaires de l'industrie privée des télécommunications, il devrait presque tripler. Parallèlement, elle bénéficie de 300 millions de subventions minimum au budget de 1972 par exemple.

C'est ainsi que les crédits publics (87 % par auto financement) vont permettre le renforcement des multinationales CGE, Thomson Brandt, ITT par exemple. Les PTT allant jusqu'à payer à "prix forts" les équipements afin que ces trusts puissent être compétitifs sur les marchés étrangers.

Le ministre, au cours de la discussion budgétaire en octobre 1971, pourra ainsi se féliciter "...la société française effectue des investissements, non seulement en France, mais dans tous les pays étrangers,

aussi bien en Amérique du Sud qu'en Amérique Centrale, en Afrique Noire qu'en Asie du Sud Est, pour pouvoir augmenter le potentiel de notre industrie".

### **C'est là un exemple frappant du mécanisme unique Etat-Monopoles orchestré par Pompidou pour le grand patronat.**

Autre initiative du ministre Robert Galley allant dans le même sens, la création de sociétés de financement des Télécommunications en 1970 : Finextel, Codetel puis Agritel et Créditel. Leur capital vient des grandes banques privées. Elles apportent 7,2 milliards d'investissement de 1971 à 1975. Pour la CGT, ces sociétés c'est le "loup privé dans la bergerie du service public". C'est aussi une note lourde à payer. En trois ans Finextel et Codetel, pour un investissement de 1 350 millions, réalisent 173,7 millions de bénéfices.

### **Adapter le service public à une gestion de type privé**

Ces orientations économiques que l'on appelle le capitalisme monopoliste d'Etat "ne peuvent s'installer et devenir opérationnelles que si l'on adapte les services publics à la gestion privée des entreprises monopolistes. Déjà en 1920, un ingénieur des mines Fayal avait publié un rapport sur les PTT qui dénonçait l'incapacité industrielle de l'Etat et proposait de gérer les PTT comme une entreprise privée. En 1979, Joseph Libois qui avait été directeur des Télécommunications de 1971 à 1974 soulignait encore le rôle de cet ingénieur. C'est pourquoi dans la foulée de l'industrialisation, le gouvernement va travailler à modifier les "relations professionnelles" pour imposer des réformes de structures qui devront, d'après Robert Galley, lui permettre d'être non plus le ministre, mais "le PDG" des PTT ! Il va pour cela décliner, dans les PTT, la politique du gouverne-

ment en matière de relations sociales. Faire croire que les changements réels et positifs sont possibles à conditions que l'on retrouve les manches, accepte les réformes indispensables dont le symbole se trouve dans cette phase. "Si je trouvais qu'une règle de la fonction publique s'oppose à ce que les PTT deviennent une entreprise industrielle et commerciale, j'essaierai de faire sauter cette règle". Il faut faire des sacrifices pour permettre la relance économique. C'est la politique contractuelle du "donnant - donnant" mis au point par Jacques Delors qui dans les premiers mois du gouvernement connaît quelques succès. Chaban Delmas allant jusqu'à dire que la convention de l'EDF signée par la CFCT, FO et CGC était "une révolution et cela sans qu'une ville ou une civilisation ne soit cassée".

Dans la fonction publique, le 11 octobre 1969 un contrat de progrès pour les catégories C et D est signé, la CGT refuse de s'y associer, dénonce les dangers d'un tel contrat, dans les PTT. Elle est entendue y compris dans les catégories B et A laissées pour compte.

La fermeté de la CGT contre la nouvelle société, sa dénonciation, depuis le Congrès fédéral de 1960, de l'emprise des trusts sur les télécommunications et leurs conséquences, de la séparation Poste et Télécom et la remise en cause du statut de la fonction publique, pour l'ensemble du personnel, vont conduire à de nombreuses luttes catégorielles, de services, ou plus large à La Poste et aux Télécom, souvent unitaires malgré l'ostracisme de FO. L'une d'entre elles, bien que concentrée sur des revendications de carrières, marquera la période 1970-1971 et empoisonnera le début du ministère Galley. C'est "la bataille singulière des techniciens"<sup>(4)</sup>. Ils sont 10 000 à l'écoute des discours flatteurs de la nouvelle société, mais ne voient rien venir. Il feront 9 grèves de 24 heures de mars 1970 à mai 1971 dans l'unité CGT, CFDT, FNT et

gagneront leur statut de Techniciens.

Toutes ces actions perturbent la mise en place des réformes de structures. Le Ministre sera obligé d'y aller doucement permettant ainsi aux organisations syndicales, notamment la CGT, d'enraciner dans les services sa propagande (dans le sens noble du terme : propager ses idées) et d'impulser des actions diverses qui nourrissent l'explosion de 1974 !

### **La difficile mise en place des réformes de structures**

Les premiers pas des réformes de structures ont été réalisés en 1968 dans les Télécommunications. Mais c'est en 1971 que Robert Galley décide de s'engager dans une nouvelle étape en proposant au Comité Paritaire Ministériel du 4 mars 1971, un projet de réforme des structures qui fut d'ailleurs repoussé par l'ensemble des organisations syndicales.

Selon son promoteur, **les objectifs généraux de la réforme** visaient à la "recherche d'une plus grande efficacité". Ceci au regard des problèmes qui se posent à l'Administration et qui sont des "problèmes industriels et commerciaux" nécessitant la "recherche de ressources financières".

D'où la nécessité de mettre rapidement en œuvre "une structure dynamique du type industriel et commercial"<sup>(5)</sup>. Dès lors, selon le Ministre des PTT, les objectifs de la réforme visent à :

- individualiser plus nettement les responsabilités,
- donner à chaque responsable les moyens,
- ramener les circuits de commandement,
- déconcentrer au maximum les pouvoirs de décision.

**Enfin, "d'une manière générale, il s'agit de s'orienter progressivement vers une direction par objectif".**

Ces considérations conduisent nécessairement à la séparation de la Poste et des Télécommunications. Or, le ministre des PTT se déclare attaché au maintien de l'unité des PTT en affirmant que cela correspond à la "réalité de l'entreprise PTT"<sup>(4)</sup>.

Mais l'argument premier qu'il avance mérite attention.

Sur le plan psychologique tout d'abord, il est certain que le personnel des PTT dans son ensemble porte un très grand attachement à la notion d'unité, attachement qui s'est traduit en maintes circonstances par une étroite solidarité de corps et qui se manifeste par ailleurs par le grand dynamisme des sociétés de personnel.

Ainsi, c'est manifestement la crainte des réactions dans les PTT qui amène le ministre des PTT à habiller sa réforme pour lui donner les apparences d'un maintien de l'unité Poste et Télécommunications.

Signalons que le même ministre avait, deux ans auparavant lors de son arrivée, supprimé le poste de secrétaire général des PTT, sorte de sous-ministre administratif ayant autorité sur l'ensemble des PTT.

## Les nouvelles structures

Deux grandes directions sont créées :

- la Direction Générale des Télécommunications (DGT)
- la Direction Générale de La Poste qui englobe les services financiers (DGP).

Chaque direction générale est dotée de tous les moyens pour une autonomie de fonctionnement. La direction unique des bâtiments n'existe plus, elle est partagée entre les 2 directions.

Pour masquer la séparation ainsi obtenue, sont maintenus des organismes destinés à déperir, puis disparaître :

- **La direction du personnel et des affaires sociales**, alors que chaque direction a son propre service du personnel autonome. Il n'y a que les affaires sociales qui perdureront dans l'unité.

- **La direction du budget et de la comptabilité**, alors que le budget est préparé sans aucune interférence entre les branches.

- **L'inspection générale** qui demeure un corps unique, mais il n'a qu'un rôle d'études au service de la politique du ministre.

On constate donc que la réforme des PTT s'est réalisée en deux temps. En 1968, «**déagement**» des Télécoms. **Le 20 juillet 1971, perfectionnement de la structure autonome Télécoms et réalisation de la même structure à La Poste.** On peut avancer que dans sa première phase, il s'agissait de faciliter au plus vite la réalisation des sociétés de financement du téléphone (voir ci-dessus) et de dégager des possibilités nouvelles pour les trusts des télécommunications.

La mise en place d'une structure Poste correspond à une orientation consécutive à un réexamen du rôle économique de La Poste. Contrairement aux théories qui ont longtemps prévalu, La Poste ne déperit pas parallèlement au développement des moyens modernes de télécommunications. En particulier, les grosses entreprises réclament un service postal efficace (pour elles) et à des tarifs tels qu'ils assurent un transfert de plus-value des caisses de l'Etat à leur propre entreprise.

D'autre part, il est apparu que **le secteur financier des PTT** condamné pendant des années pour ne pas gêner la concurrence du secteur bancaire, devait être mobilisé à son tour pour une action complémentaire de drainage de l'épargne publique. D'où le rattachement de la Direction des Services Financiers à la Direction Générale des Postes.

Ainsi, la réforme des structures se présente comme un moyen d'adapter les PTT aux nécessités d'une politique entièrement tournée vers la satisfaction des exigences du grand capital, en lui assurant :

Des profits élevés par la fourniture de matériel et la location d'installations par l'intermédiaire des sociétés de financement

Des tarifs préférentiels et des services exceptionnels (Cedex, Postadex, notamment pour les entreprises etc...)

La collecte de l'épargne pour les investissements.

## Les nouvelles méthodes de gestion

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en portant à un degré plus élevé l'exploitation du personnel des PTT. C'est ce que propose l'introduction de nouvelles méthodes de gestion dans les PTT.

Lancés dans la politique commerciale et industrielle, les PTT tentent d'utiliser les méthodes les plus modernes d'évaluation du taux de rentabilité.

Le ministère des PTT considérant qu'il gère une des 5 plus grosses entreprises françaises, entend appliquer les méthodes du management américain.

Déjà, au plan gouvernemental, le budget est établi suivant les méthodes de la RCB (Rationalisation des Choix Budgétaires).

La direction des Télécommunications impose des structures de services de type hiérarchique et fonctionnel en s'inspirant des thèses d'Octave Gelinier. Elles devraient permettre une "direction vigoureuse" du personnel et en spécialisant les fonctions, organiser la compétitivité entre les différents services. **Prémices à ce qui va se passer au moment de la réforme de 1990.**

A une notion fondamentale du statut de la Fonction Publique à savoir telle catégorie, A, B, C ou D accomplit telles fonctions, on oppose alors la fonction : telle fonction est accomplie par tel salarié, ce qui ouvre la voie à la personnalisation du travail et par le réaménagement des postes (études des fonctions) à la réduction de la qualification. Un exemple extrême mais

significatif, dans le département de l'Indre, en 1973 un emploi d'inspecteur catégorie A a été transformé en ouvrier d'état catégorie C ! Cela s'accompagne d'atteinte au droit de mutation. Afin de permettre la mobilité des fonctionnaires, on va bloquer les mutations (3 ans pour les techniciens).

## Comment changer les mentalités ?

Avec cette politique bien sûr il est "nécessaire de changer les mentalités" (dixit Galley). Une intense propagande administrative va donc se développer dans les publications de l'administration, en particulier la revue "Poste et Télécommunications". Elle vise à sensibiliser le personnel sur l'idée que son entreprise est en péril, du fait de la concurrence extérieure et des "incompréhensions", notamment au niveau du ministère des Finances. Alors devant cette situation, la seule issue est d'obtenir la mobilisation du personnel autour des responsables de l'Administration, décidés à sauver la maison !

**Le grand dessein du ministre était d'engager les organisations syndicales dans cette voie. A cet effet, dans chaque région ont été organisées des réunions groupant les principaux cadres et les responsables syndicaux.**

4. Elyane Bressol - Préface du livre "La bataille des Techniciens des PTT 1969-1978" publié par l'IHS CGT PTT en Octobre 2007.

5. Cette partie de la contribution reprend largement l'étude de Jean Abbadie publiée à l'occasion de la journée d'études du 4 mai 1973. Jean Abbadie a été secrétaire général adjoint de la fédération et secrétaire général de la région parisienne.

6. Depuis la loi d'avril 1923, les PTT sont une administration d'Etat à caractère industriel et commercial.

L'attitude ferme des responsables CGT contre la DPO (Direction Participative par Objectif) a détruit tout espoir de réussite d'une telle opération. L'effort de l'Administration s'est alors porté sur les cadres. De très nombreux **séminaires** sont organisés selon les meilleures techniques, dérivées des théories sur la dynamique de groupe.

La lutte, menée par les cadres de la CGT dans ces séminaires a abouti à une tendance, celle de ne plus convoquer de cégétistes dans de telles assemblées. Toutefois, les séminaires se poursuivent à un rythme accéléré et la notion de cadre s'étend. Réservés pendant une longue période au seul cadre A, ils seront ouverts à tous ceux qui détiennent une responsabilité d'encadrement ou de maîtrise, cadre B ou C.

On constatera une certaine méfiance des participants sans sous-estimer le trouble que peuvent jeter leurs théories parmi les participants.

Sans le dire, l'Administration travaille à préparer les esprits afin de faire participer les salariés "aux efforts pour le redressement des PTT". Elle cherche leur docilité. "Le but

est d'en finir avec les séquelles périmées de la lutte des classes d'autrefois, d'intéresser directement au développement du pays tous ceux qui y contribuent et d'accélérer le progrès par cet engagement général" disait déjà le général De Gaulle le 31 décembre 1960<sup>(7)</sup>.

Parallèlement à ces efforts de propagande, pour concrétiser l'Administration met en place, pour augmenter la productivité, des expériences de **contrôle de gestion** dans le Vaucluse et la Meurthe et Moselle.

Le principe de l'extension du système à tous les services postaux a été décidé au Comité Technique de 01/06/1972. Les organisations syndicales ont donné un avis défavorable.

Ce contrôle de gestion s'appuiera sur les connaissances statistiques, les tableaux de bord qui permettent par un suivi attentif de corriger les retardataires par des "actions de progrès". Ces choses bien dites, cachent en réalité une mise en compétition des hommes et des services pour une course au rendement sans fin.

## La CGT : l'offensive

L'objectif d'adapter l'Administration des PTT à des règles de gestion d'un grand groupe privé connaîtra des moments difficiles. La CGT y est pour beaucoup. Elle mesure l'enjeu de ces réformes non seulement dans les PTT, mais dans tout le secteur public.

L'Union Générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF), la fédération des PTT et celle de la santé organiseront le 4 mai 1973 une journée d'études sous l'égide du Bureau Confédéral avec la participation de Georges Ségué sur le thème "la crise et l'évolution des structures de l'appareil d'état, les réformes administratives et le démantèlement du service public". Le **25 mai 1973**, dans les PTT, a lieu une grève unitaire CGT-CFDT-FNT pour "la défense du service public, contre la main mise accrue du grand capital industriel et bancaire, la sauvegarde des garanties statutaires du personnel et l'octroi de crédits et d'effectifs suffisants".

**Ce sera la première grande grève dans les PTT où la priorité est donnée à la défense du**

**service public.** Elle a certainement joué un rôle dans le ralentissement de l'offensive pour la séparation Poste-Télécom et aider à l'explosion de la grève d'octobre-novembre 1974 qui elle, bloquera le processus de séparation jusqu'en 1990 sous le gouvernement Rocard.

Nous laissons à notre camarade Jean Abaddie la conclusion de cette contribution sur les réformes des structures dans les PTT écrite à l'occasion de la journée d'études du 4 mai 1973.

*"Il semble cependant que l'Administration des PTT est consciente des difficultés de faire accepter par le personnel ses nouvelles méthodes de gestion.*

*D'où l'extrême prudence avec laquelle elle met son système en place et les efforts qu'elle déploie pour tenter d'en minimiser les conséquences sur le personnel.*

*Dans l'état de dégradation des PTT, même les responsables de bureaux ou d'établissements manifestent une réelle inquiétude.*

*C'est dire que nous devons intensifier nos efforts de dénonciation, actualiser sans cesse nos démonstrations et rechercher les moyens de concrétiser les luttes contre les aggravations actuelles et la défense du service public."* Prémonitoire notre ami Jean.

Serge LOTTIER



Grève du 25 mai 1975 : la manifestation parisienne.

7. 37 ans après, en 2007, Christine Lagarde, ministre de l'Economie et des Finances, dira que "la lutte des classes, c'est une idée essentielle pour les manuels d'histoire... elle n'est plus d'aucune utilité pour comprendre notre société (car) ce qui importe aujourd'hui c'est de se battre pour s'imposer soi-même" citée par Mariane du 11 au 17 août 2007.